



Arnaud Doré est directeur associé chez EcoAct, un cabinet spécialisé en analyse des risques climatiques

« Il faudra introduire du bois dans toutes les constructions »

Réchauffement

Contrairement aux entreprises du secteur de l'énergie qui promeuvent leurs engagements et actions pour la préservation de l'environnement, les groupes du bâtiment sont très discrets. **Pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, le secteur devra recourir davantage au bois, ce qui nécessitera de revoir la chaîne d'approvisionnement française**, selon Arnaud Doré, directeur associé chez EcoAct, un cabinet spécialisé en analyse des risques climatiques.

Interview Jade Grandin de l'Eprevier

Vous vous êtes penchés sur la performance écologique des entreprises du BTP cotées en Bourse...

Les entreprises de la construction comme Lafarge, Vinci, Bouygues, Technip, Saint-Gobain (le plus avancé selon nous) prennent très peu d'engagements publics en faveur de l'environnement, notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Leurs dirigeants parlent peu de changement climatique et aucune des entreprises n'aborde publiquement la question de la neutralité carbone qui est un engagement de l'Accord de Paris. Certains ne communiquent pas sur le « scope 3 » des émissions de GES ou ne les comptabilisent pas, alors que cela comprend les achats de matières premières, le fret, les déplacements professionnels ou domicile-travail... Dans presque tous les cas, ce « scope 3 » est très représentatif de leur activité. Cela ne veut pas dire que les entreprises de la construction ne font rien ; tout le secteur est soumis aux quotas carbone des marchés européens. En France, le gouvernement a créé fin 2016 un



DR

« Les contraintes réglementaires en matière de performance énergétique vont aller croissant », prévient **Arnaud Doré**.

nouveau label volontaire E+C- (Bâtiments à énergie positive et réduction carbone), qui analyse le cycle de vie d'un bâtiment, de l'impact des matières premières utilisées jusqu'au recyclage des déchets, et valorise les installations de production d'énergie renouvelable.

Comment le secteur du bâtiment sera-t-il affecté par le changement climatique ?

Il y a d'abord des risques physiques. Le niveau des océans va monter et les constructions au bord de l'eau encourront des risques d'inondation et de submersion plus importants. Les pics de chaleur nécessiteront des systèmes de refroidissement pour les bâtiments comme des murs végétalisés, des jardins sur les toits, des systèmes de climatisation adaptés.

Il y a ensuite des risques de transition.



Les contraintes réglementaires en matière de performance énergétique vont aller croissant et il faudra introduire du bois dans toutes les constructions car le bois est 20 fois moins émetteur de GES que le béton, en outre c'est un très bon isolant. Ceci pose de nombreuses questions pour l'approvisionnement du secteur en bois. Aujourd'hui le bois et l'activité de sciage viennent à 60 % des pays scandinaves, de Russie et des pays de l'Est. En France, nous avons énormément de forêts mais elles ne sont pas correctement gérées et nous produisons très peu de bois d'œuvre. Les trois quarts des forêts sont en propriété privée, et parcellées, avec moins de quatre hectares par propriétaire, qui n'ont pas assez d'argent pour investir car l'entretien est coûteux. Les espèces qui poussent sont endémiques, comme le bouleau, trop petit et inexploitable pour du bois d'œuvre. La filière n'est pas structurée ni préparée à fournir du bois de construction à des entreprises comme Bouygues et Klépierre. Elle fournit plutôt du bois de chauffage.

Est-ce appelé à changer ?

Le changement climatique, avec des sécheresses plus fortes et longues, une aggravation des incendies, pourrait faire baisser la productivité des récoltes en bois et créer des ruptures d'approvisionnement. Le bois de construction pourrait alors ne plus venir d'Europe mais des Etats-Unis ou du Brésil. Le coût de transport serait beaucoup plus élevé, ce qui ferait grimper le coût du bâti. Constatant une demande qui sera croissante pour le bois, des groupes étrangers pourraient acheter les forêts privées françaises pour produire leur bois d'œuvre.

Et la filière du béton ?

Le bois n'a pas encore la résistance suffisante pour construire des immeubles élevés (bien que des chercheurs essayent d'y remédier), il y aura donc encore du béton pour les fondations et de plus en plus de constructions mixtes bois-béton. La France produit 85 % de son béton localement, pour des raisons économiques (l'importer coûte cher à cause du poids) et géographiques (la France est dotée de ressources en eau et calcaire nécessaires pour produire du béton). Mais le béton, et plus particulièrement le ciment, émet beaucoup de GES. De plus, le changement climatique va introduire du stress hydrique et une compétition entre les usages (agricoles, industriels, domestiques) pour l'eau et le béton. Mais les industriels sortent de nouveaux produits pour diminuer l'usage de l'eau et du calcaire, réduire les émissions de GES, voire faire du béton un capteur de carbone. Il faut aussi noter que les industriels pourraient se voir refuser de renouveler leurs permis d'exploitation des carrières de calcaire, si le secteur était stigmatisé.

@JadeGrandin 